

La recherche sur le patrimoine, nouvelles convergences

Dossier réalisé par
la **DAPA/SDARCHETIS**
coordonné par **Philippe Vergain**
et **Hélène Verdier**
Dossier iconographique préparé par
Françoise Cosler

SOMMAIRE

- 6 La programmation de la recherche archéologique au sein de l'accord cadre MCC/CNRS *Nathalie Vidal*
- 8 La recherche archéologique en Picardie *Jean-Luc Collart*
- 9 Les actions collectives de recherche *Herveline Delhumeau*
- 10 La recherche en ethnologie au MCC *Alain Morel*
- 12 Une socioanthropologie de l'habitat *Alain Morel*
- 14 L'inventaire général du patrimoine culturel : instruments de travail et domaines d'investigation pour la recherche *Hélène Verdier*
- 15 Architecture coloniale et patrimoine *Marc Pabois*
- 17 L'étude du patrimoine rural *Pascal Liévaux*
- 19 Patrimoine fluvial et maritime *Marc Pabois*
- 21 Une enquête sur l'Inventaire *Nathalie Heinich*
- 22 Du papier au numérique, la diffusion de la recherche sur le patrimoine *Hélène Verdier*
- 23 Une plate-forme d'édition électronique *Anne-Claire Viron-Rochet*
- 24 Entretien avec Christine Langlois, rédactrice en chef de *Terrain*
- 26 Villes et patrimoine, publications récentes

Abréviations

MCC : ministère de la culture et de la communication
DAPA : direction de l'architecture et du patrimoine
SDARCHETIS : sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information

Le ministère de la culture et de la communication a créé en 2005, au sein de sa direction de l'architecture et du patrimoine, une sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information. L'association, dans une même sous-direction, de trois services patrimoniaux dont la mission s'appuie sur une composante forte, celle de la recherche, introduit incontestablement une dynamique nouvelle dans ce domaine. Les modalités de mise en œuvre se déclinent, pour chacun des secteurs, de multiples façons en termes de conception, pilotage, réalisation et de valorisation de la recherche, appliquée à un domaine, celui du patrimoine et s'appuyant sur des disciplines dont le croisement appliqué à cet objet particulier peut introduire des pistes novatrices dans le paysage singulier des sciences humaines.

Les conservateurs, ingénieurs d'étude et de recherche affectés à cette sous-direction ont chacun des pôles de compétences et des domaines d'expertise qui sont mis à contribution dans l'élaboration de documents indispensables pour assurer la validité scientifique de la politique patrimoniale conduite par le ministère de la culture et de la communication et par les collectivités régionales. Ces documents sont utiles pour faciliter l'exercice des métiers du patrimoine et, au-delà, pour la formation des futurs professionnels et pour la sensibilisation d'un public plus large.

Le pilotage de la recherche constitue également un élément très important de l'action du ministère de la culture et de la communication dans le domaine du patrimoine. Le développement d'une politique de soutien aux unités mixtes de recherche (UMR), inter-institutionnelles par nature, le lancement d'actions collectives de recherche dans le domaine de l'archéologie, d'appels d'offres dans celui de l'ethnologie, ont permis d'inscrire la recherche sur le patrimoine au centre des préoccupations territoriales par la mise en place d'un réseau qui a pour but de toucher l'ensemble des régions. Cette politique vise dans le même temps à mettre ces recherches en résonance à l'échelle nationale, à alimenter les réflexions à l'échelle européenne notamment, pour mieux irriguer en retour les réflexions au cœur des territoires multiples qui constituent l'histoire du territoire national.

Dans le domaine de la diffusion de la recherche, depuis de nombreuses années séparément, ensemble aujourd'hui, les trois secteurs de l'archéologie, de l'ethnologie et de l'inventaire général ont conduit une politique de diffusion des connaissances dynamique dont le bilan donne la mesure : production d'ouvrages, mise en place de partenariats, suivi scientifique des projets avec les directions régionales des affaires culturelles et aujourd'hui avec les services décentralisés de l'inventaire général, soutien à la publication (notamment dans le cadre du partenariat avec le CNRS). L'originalité de cette politique repose sur la déclinaison des collections, qui permet de toucher toute la diversité des publics, comme des supports. Ces derniers assurent un continuum associant des bases de données documentaires, qui de plus en plus s'apparentent à une forme de publication, et des ouvrages dans des formats d'édition papier ou numérique.

Une science appliquée et impliquée, telle est la volonté qui sous-tend les orientations de la recherche dans les services patrimoniaux. Le questionnement fondateur des sciences humaines, celui de la position de l'observateur, de l'interaction entre l'objet et l'auteur de l'étude, trouve ici, serein et objectif, un cadre d'application particulier. Le programme conduit par les ethnologues du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) sur les émotions patrimoniales, ou les débats sur la ville et le XX^e siècle, aujourd'hui au cœur des questions sur la société et son devenir, en apportent la preuve.

Hélène Verdier

Chef du département de la recherche, des méthodes et de l'expertise
MCC / DAPA / SDARCHETIS

La programmation de la recherche archéologique

Un long processus de concertation

En 1992 a été signé le premier accord-cadre entre le ministère de la culture et de la communication et le CNRS. En 2003, son renouvellement a marqué la volonté commune de ces deux institutions de perpétuer et de consolider un partenariat en matière de programme de recherche.

Pour l'archéologie, si l'on s'attache à l'historique de cette démarche, on peut évoquer les premiers partenariats des années 1990, avec une demi-douzaine d'unités mixtes de recherche (UMR) à dominante archéologique et archéométrique ainsi que le soutien à de nombreuses revues d'archéologie métropolitaine de dimension nationale et interrégionale (aujourd'hui 5 revues nationales et 9 revues interrégionales sont soutenues par le ministère et le CNRS). Pourtant, en 2001, l'état des lieux de la programmation de la recherche et des moyens mis en œuvre pour son développement a mis en évidence quelques insuffisances. Le dispositif demeurait incomplet et il était nécessaire d'intensifier les liens existants entre les différentes institutions pour le compléter sur l'ensemble du territoire national de manière homogène, à l'image d'un « maillage territorial ».

L'année 2002 a vu la mise en œuvre de la loi relative à l'archéologie préventive avec la sortie des décrets d'application et la création de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Pour l'occasion, et pour amorcer un premier renforcement du dispositif, un programme interinstitutionnel d'actions collectives de recherche (ACR) a été mis en place (voir encadré p. 9).

Ce programme pluriannuel qui s'inscrit dans la tradition des précédentes « actions thématiques programmées », est soutenu financièrement, de façon interinstitutionnelle, par le ministère de la culture et de la communication, le ministère chargé de la recherche, le CNRS et l'INRAP. Il a été conçu pour être un outil incitatif destiné à renforcer la recherche et sa valorisation en s'appuyant sur la collaboration des chercheurs spécialisés des différentes institutions. La mise en place de différents niveaux de concertation, les assises interrégionales, qui se sont tenues de décembre 2001 à juin 2002 et qui ont rassemblé la totalité des personnels des services régio-

naux de l'archéologie, puis les assises nationales, en décembre 2002, ont permis de placer la programmation scientifique et la coopération interinstitutionnelle au centre des discussions.

En mai 2002, ainsi qu'en avril 2004, ont été rassemblés tous les directeurs d'unités du CNRS développant une activité archéologique. À cette occasion, plusieurs réunions du comité de l'archéologie du CNRS, qui rassemble des représentants de toutes les institutions nationales et territoriales chargées de l'investigation archéologique et de la conservation du patrimoine, ont permis d'étudier les moyens d'activer et d'améliorer ces nouvelles formes de collaborations. L'idée d'une programmation globale qui englobe et transcende les modes opératoires entre archéologie programmée et archéologie préventive est le fruit de cette réflexion collective.

Dans cette dynamique il a été fortement recommandé aux UMR existantes d'accueillir les archéologues du ministère de la culture et de l'INRAP, et à terme, ceux des collectivités territoriales. Cela afin d'amorcer ou de poursuivre les coopérations exigées par la mise en valeur des données accumulées dans certaines fouilles programmées non publiées et dans les chantiers d'archéologie préventive, producteurs d'une quantité considérable de données trop souvent inexploitées.

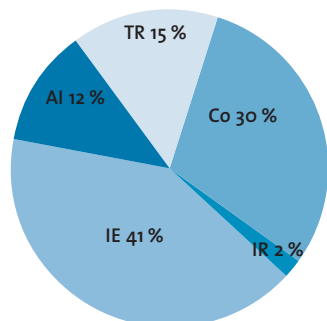


Cl. Loïc Damelet

Vue aérienne de la ville protohistorique de Lattara (Lattes, Hérault). À gauche, le Centre de documentation archéologique régional qui abrite l'UMR 5140 du CNRS (CNRS, Culture, Université, INRAP) et le Musée archéologique. La fouille de Lattara est dirigée par une équipe internationale associant CNRS, Culture, Université, INRAP.

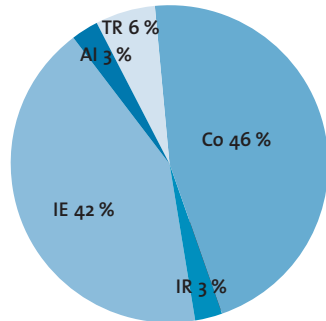
au sein de l'accord-cadre MCC/CNRS

Répartition du personnel de recherche dans les services régionaux de l'archéologie des Drac au 1-11-2005.

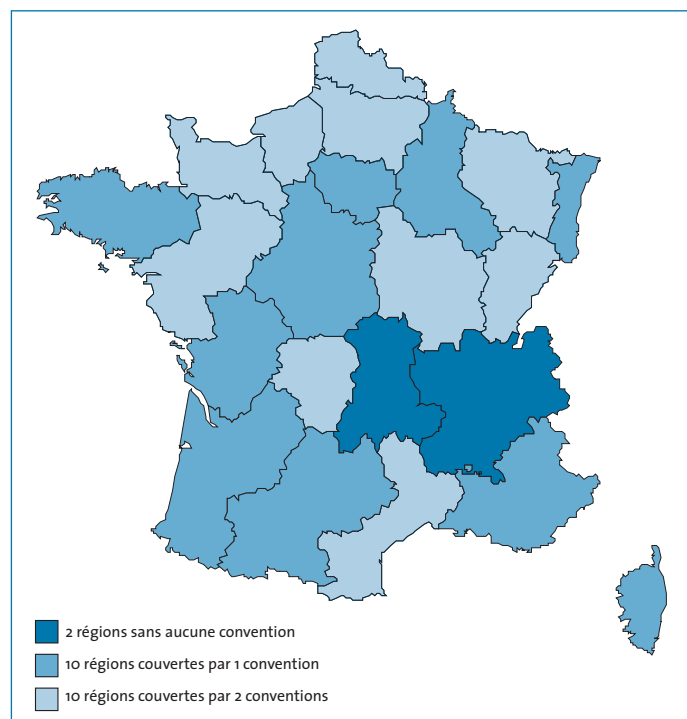


TR technicien de recherche
IE ingénieur d'étude
Co conservateur

Personnel de recherche des services régionaux de l'archéologie des Drac inscrit dans une UMR.



AI assistant ingénieur
IR ingénieur de recherche



État, fin 2005, de la couverture territoriale des conventionnements réalisés dans l'accord-cadre MCC/CNRS.

Les régions Martinique, Guadeloupe et Guyane, qui ne figurent pas sur cette carte, sont couvertes par 1 conventionnement.

Pour une politique de maillage territorial

Depuis 2004, le ministère de la culture et de la communication et le CNRS mènent ensemble une politique incitative au travers de l'accord-cadre, qui a pour objectif de tracer des lignes directrices afin de mettre en œuvre des partenariats spécifiques et de faire avancer une meilleure organisation territoriale et thématique de la recherche archéologique sur le territoire. Parallèlement à cette démarche, une politique de conventionnement est menée par l'INRAP avec le CNRS et complète ce dispositif.

La politique de conventionnement avec les UMR s'appuie principalement sur trois critères importants auxquels chacune doit répondre : la participation des agents du ministère de la culture et leur intégration au sein de ces équipes interinstitutionnelles, la définition de programmes de recherche communs intéressant le ministère de la culture, enfin la couverture territoriale, voire chrono-territoriale, qui se dégage de ces accords.

Deux types de conventions existent : le premier intitulé « convention de recherche » est destiné à amorcer le partenariat plus intensif qu'impose le deuxième, « contractualisation quadriennale », au titre duquel le ministère de la culture devient cotutelle de l'UMR. La participation des personnels de recherche du ministère de la culture dans les UMR conventionnées est un aspect important : l'activité de recherche au sein des services déconcentrés de l'État (services régionaux de l'archéologie des DRAC) est en effet une condition du bon déroulement du contrôle scientifique que ces personnels doivent effectuer dans le cadre de leurs missions. Depuis 2004, le soutien que le ministère apporte à ces UMR est conditionné par la participation active de ses agents. Ils étaient 88 en 2004 pour 12 UMR conventionnées, 95 en 2005 pour 13 UMR et seront, selon les estimations disponibles, 113 en 2006 pour une quinzaine d'UMR. Dans le contexte de la décentralisation, les procédures de négociation pour un conventionnement au sein de l'accord-cadre MCC/CNRS, avec chaque UMR qui le sollicite, sont accompagnées de négociations préalables avec les services déconcentrés de l'État concernés, non seulement sur les questions du contenu thématique et scientifique du projet, mais également sur les autorisations de participation accordées à leurs personnels.

La carte ci-contre rend compte de la politique de maillage territorial par ces conventionnements (les UMR à vocation nationale de par leur thématique n'ont pas été considérées). Elle met en évidence les pleins et les vides au moment de la programmation pour l'année 2006.

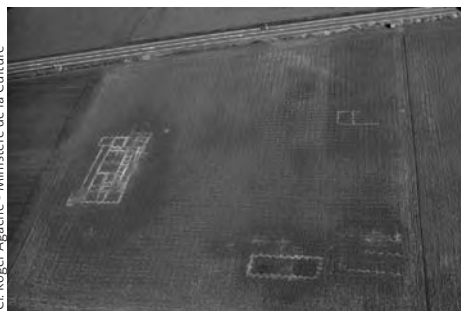
Les avancées, et aussi certaines faiblesses encore visibles, de cette politique de maillage territoriale avec les UMR doivent par ailleurs être mises en perspective avec les autres aspects du dispositif, qui se traduisent sous la forme d'actions collectives de recherche aussi bien que de soutien dans le domaine des publications scientifiques et de liens avec d'autres partenaires tels que l'INRAP.

Nathalie Vidal

MCC / DAPA / SDARCHETIS

Département de la recherche, des méthodes et de l'expertise

>>>>>>>> Le bilan de la recherche archéologique en Picardie



Cl. Roger Agache - Ministère de la Culture

Villers-sous-Ailly,
Le Bosquet : vue
aérienne d'une villa
gallo-romaine, 1979.

Les résultats de ce bilan sont publiés dans la *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 2005 : *La recherche archéologique en Picardie : bilans et perspectives* : Journées d'études, Amiens 21 & 22 mars 2005. Amiens : *Revue archéologique de Picardie*, 2006. 346 p. <http://revuearcheopicardie.free.fr>

En 2004, le ministère de la Culture (direction de l'architecture et du patrimoine) a voulu que soient mis en œuvre par les services régionaux de l'archéologie des DRAC « des bilans quantitatifs et qualitatifs des opérations et travaux réalisés ces dernières années dans le but de dresser un état de la recherche régionale ». L'objectif fixé étant,

avec le concours des commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) de déboucher sur une « programmation scientifique [qui] doit contribuer à fonder, au quotidien, les décisions des services en matière d'archéologie préventive et à fixer, sur le moyen terme, les grands thèmes de la recherche programmée. Pour être connue et acceptée de tous une telle programmation doit impérativement être validée par l'ensemble des partenaires concernés ressortissant des universités, du CNRS, de l'INRAP, des services de collectivités territoriales et des chercheurs bénévoles » et dont l'association directe à l'élaboration est hautement recommandée.

Fort d'expériences antérieures (1986, 1994, 1997) le service régional de l'archéologie de Picardie est le premier qui ait mené à bien cet exercice initié, en février 2004, par l'installation d'un comité scientifique et d'un comité de pilotage associant l'Université, l'INRAP, le CNRS et les archéologues de collectivités territoriales. Une année entière a été consacrée au fonctionnement d'ateliers à définitions chronologiques et thématiques qui ont réuni des spécialistes issus de chaque institution, l'INRAP ayant, pour sa part, affecté des moyens importants en termes de disponibilité de ceux de ses agents impliqués dans le processus. Ont été ainsi élaborés des rapports dressant le bilan de trente années de fouilles – préventives ou programmées – et de divulgation des connaissances ainsi réunies : rapports

d'opérations, publications, états d'avancement de la carte archéologique régionale ont été recensés, évalués et analysés. Il en est résulté dix dossiers collectifs dont la présentation a été assurée, en mars 2005, à l'occasion d'un colloque spécialisé réunissant chercheurs et partenaires de la recherche archéologique dans les locaux de l'université de Picardie Jules-Verne.

L'archéologie picarde est connue au plan international pour l'importance de ses sites préhistoriques, notamment dans la vallée de la Somme. Terre agricole, la contrée a connu un peuplement dense dès les débuts du Néolithique puis à l'époque gauloise et durant la période gallo-romaine. Au Moyen Âge elle comptait parmi les plus peuplées du royaume de France. Cette richesse archéologique a été très tôt reconnue et les origines de la recherche y sont anciennes : l'Abbevilleois Boucher de Perthes est l'un des pères de la Préhistoire, tandis que Frédéric Moreau et Jules Pilloy ont été des précurseurs de l'étude des nécropoles gauloises, romaines et mérovingiennes. Enfin comment ne pas citer le rôle de pionnier en matière de détection aérienne que fut, durant les années 1960, celui de Roger Agache, alors directeur des antiquités, dans la vallée de la Somme.

Aujourd'hui, la Picardie est forte de deux UMR conventionnées avec le ministère de la culture : UMR 8018 à l'université Lille I pour la Préhistoire ; UMR 8142 « Halma » à l'université Lille III pour la Protohistoire et l'Antiquité. Cependant, le rôle de l'université Paris I reste déterminant pour le Néolithique et l'âge du Bronze. Les médiévistes, quant à eux, appartiennent principalement à l'EA 3301 du laboratoire d'archéologie d'Amiens. Outre une majorité de chercheurs recrutés dans les rangs de l'INRAP (environ 85 agents rattachés à la direction interrégionale Nord-Picardie), la région regroupe 12 archéologues de collectivités territoriales (5 départementaux, 7 municipaux).

Jean-Luc Collart

Conservateur régional de l'archéologie
DRAC de Picardie

>>>>>>>> ARTEMIS, accélérateur pour la recherche en sciences de la terre,

Une UMS pour la datation carbone 14

La structure de datation radiocarbone par spectrométrie de masse ARTEMIS associe depuis 2001 le CNRS, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et le ministère de la culture (DDAI/MRT, DMF/C2RMF et DAPA/SDARCHETIS), au sein d'une unité mixte de service, le laboratoire de mesure du carbone 14 (UMS LMC14) créée à cet effet en 2003 pour gérer le fonctionnement de la structure. Elle effectue les mesures programmées par chaque partenaire, leur nombre dépendant de l'investissement initial de chaque partie lors de l'achat de la machine.

Après son installation en février 2003 sur le site du CEA à Saclay, l'étalonnage de la machine a pu commencer, ainsi que la mise au point de la procédure de préparation des

échantillons (prétraitement chimique, transformation en CO₂, graphitisation¹).

Le ministère de la culture soutient le fonctionnement de l'UMS et a mis à disposition à temps partiel un ingénieur de recherche du C2RMF, expert « accélérateur » et, depuis octobre 2005, un assistant-ingénieur à temps plein pour la préparation des échantillons.

Le programme de la DAPA pour ARTEMIS

Pour la mise en œuvre de son programme national de datation en archéologie, la DAPA a engagé un partenariat institutionnel spécifique avec le CNRS dans l'objectif commun d'optimiser l'offre à destination de la communauté archéologique, et plus précisément pour le réseau des UMR conventionnées dans l'accord-cadre MCC/CNRS. Ainsi, la préparation des échantillons à dater fait l'objet, depuis

1. L'échantillon de CO₂ est réduit en C par H₂ en présence de poudre de fer à 650 °C. Voir : http://www-lmc14.cea.fr/VersionFrancaise/PrésentationLabo/Labo_Structure.htm

>>>>>>>>> Les actions collectives de recherche (ACR)

Depuis 2002, de nouveaux partenariats, les « actions collectives de recherche », ont renouvelé les actions thématiques programmées interministérielles. Fonctionnant par appel d'offres national sur des thèmes précis, les ACR s'adressent aux équipes du CNRS, des universités, du ministère de la culture (services régionaux de l'archéologie), des collectivités territoriales, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), des musées...

La première ACR concernant l'archéologie du territoire national a été lancée en juillet 2002 par le ministère de la culture et de la communication, le ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies, le CNRS et l'INRAP.

Les projets de recherche retenus, pluriannuels, reposent sur la constitution d'équipes interinstitutionnelles coopérant éventuellement avec des partenaires étrangers, notamment européens. Ouverts à tous les types de recherches archéologiques (à l'exclusion de nouvelles fouilles programmées) ayant trait au territoire national, ces projets doivent plus particulièrement :

- exploiter des données non encore traitées d'opérations programmées ou préventives, et en préparer la publication ;
- privilégier une dimension et une approche territoriale, avec pour objectif la publication de synthèses régionales ;
- développer une démarche méthodologique, en veillant à intégrer les études environnementales, l'archéométrie ou l'archéologie du bâti ;
- viser l'élaboration de référentiels, notamment chronologiques.

L'appel à projets 2002 a ainsi permis, après avis préalable des commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) et examen par le comité scientifique des ACR, de mettre

en œuvre 20 programmes de recherche généralement trisannuels ; l'appel à projets 2003, répondant aux mêmes critères, a conduit à sélectionner 12 programmes de recherche.

Les moyens financiers consacrés au fonctionnement des ACR sont répartis entre les partenaires qui soutiennent des projets précis, l'INRAP y participant également par l'attribution de temps de recherche. Les ACR sont hébergées par une vingtaine d'UMR qui en assurent la gestion sur le plan financier, ou par l'INRAP.

L'évolution du travail des 32 équipes est suivie et évaluée annuellement par la remise de rapports qui sont expertisés par les membres du comité scientifique des ACR. Ceux-ci sont amenés à rendre des avis et éventuellement des prescriptions pour encadrer au mieux les recherches. Ces avis sont discutés au sein du comité interinstitutionnel des ACR qui confirme ou non la poursuite des projets et précise les moyens financiers accordés chaque année.

La synthèse des ACR lancées en 2002 est attendue à la fin 2006, 2007 étant le terme pour les ACR de 2003.

Toutes les ACR, dont l'objet est de réaliser des synthèses inédites sur des sujets d'ampleur nationale ou ayant une indiscutable valeur d'exemple, sont encadrées de façon à produire des publications de qualité, portées par des supports éditoriaux qui assureront une bonne diffusion des avancées scientifiques, d'ores et déjà indiscutables, auxquelles ces projets auront abouti.

Herveline Delhumeau

MCC / DAPA / SDARCHETIS

Département de la recherche, des méthodes et de l'expertise

environnement, muséologie, implanté à Saclay

septembre 2004, d'une convention bipartite dans laquelle le département Homme et Société du CNRS rétrocède une part de ses mesures, en contrepartie de quoi la DAPA recourt au Centre de datation par le radiocarbone de Lyon (UMR 5138) pour la préparation de ses échantillons.

La programmation nationale de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information (SDARCHETIS) s'effectue trimestriellement et prévoit une répartition des droits d'utilisation selon deux quotas : l'un est destiné aux partenariats nationaux et institutionnels, et l'autre aux besoins des services déconcentrés de l'État. Dans ce dernier cas, il appartient à chaque service régional de l'archéologie d'assurer la répartition de son contingent sur les différents partenariats



Chaîne de préparation automatisée située au centre de datation par le radiocarbone (CDRC-UMR CNRS-univ. Lyon 1 et 2) de Lyon pour les échantillons à dater par AMS (Accelerator Mass Spectroscopy) dans le cadre du projet ARTEMIS.

avec les UMR et l'INRAP. Cette répartition est ensuite réintégrée dans la programmation nationale des mesures. Aujourd'hui, les mises au point inhérentes au démarrage de ce grand instrument et des protocoles de préparation des échantillons ont en très grande partie abouti. Ainsi en 2006, plus de 300 datations sont attendues pour la DAPA.

La recherche en ethnologie au ministère

La politique de recherche dans le domaine de l'ethnologie a été inspirée et conduite par le Conseil du patrimoine ethnologique, qui a siégé de 1980 à 2001. Il a proposé des thèmes de recherche, aussi bien dans des registres classiques de la discipline, comme la parenté ou les savoirs naturalistes, que dans des domaines moins explorés comme les formes contemporaines de l'économie informelle ou la dynamique des paysages. Son rôle consistait aussi à donner un avis sur les propositions de recherche et à évaluer les résultats de celles qui avaient été financées. Ce Conseil, avec une nouvelle composition, sera remis en place en 2006. À côté des ethnologues, naturellement bien représentés, siégeront en plus grand nombre des chercheurs venant d'autres disciplines, et des représentants d'organismes culturels qui sont les partenaires de la recherche.

La politique qui a été suivie répondait à plusieurs préoccupations. Il fallait combler les manques et aider des travaux sur des régions et des questions qui n'avaient pas fait l'objet d'études, comme un bon nombre de pratiques rituelles de la France contemporaine, par exemple. Il était aussi important d'entraîner la communauté scientifique à s'intéresser à des questions nouvelles, comme la culture d'entreprise ou le monde du sport. Il était enfin nécessaire d'intégrer à cette politique les préoccupations de la direction de l'architecture et du patrimoine. Il en est résulté de nombreux travaux sur des objets ayant une forte dimension patrimoniale : sur les savoir-faire et les techniques menacés, par exemple, ou encore sur la question des identités culturelles. L'adjonction de l'architecture au patrimoine dans une même direction du ministère de la culture, en 1998, a entraîné une réactivation des recherches dans le domaine de l'urbain et de l'architecture (voir p. 12).

La politique de recherche a encore été inspirée par les conseillers sectoriels à l'ethnologie auprès des DRAC (présents dans la moitié des régions). Au contact du terrain, plus près des réalités patrimoniales et des demandes d'intervention dans ce domaine, ils ont attiré l'attention du Conseil sur les besoins de recherche inspirés par les préoccupations régionales et l'évolution des sociétés locales. On doit, par exemple, à leurs suggestions le programme « Nouveaux usages de la campagne et patrimoine ».

Les partenaires du MCC

La recherche en ethnologie n'a pu se faire qu'en collaboration avec d'autres organismes. Tout d'abord et principalement avec des organismes publics, tels que le CNRS, l'EHESS, les universités, qui disposent de chercheurs statutaires et de chercheurs associés (postdoc, étudiants en thèse...). À ces personnels s'ajoutent, en plus petit nombre, des chercheurs travaillant pour des associations, des musées de société ou encore des collectivités locales et quelques chercheurs indépendants, qui ont aussi participé aux programmes lancés par le Conseil.

En région, les conseillers sectoriels à l'ethnologie relaient les programmes de recherche proposés par le Conseil. Mais leur activité est surtout tournée vers la mise en relation d'acteurs qui ont

une demande de recherche (pour constituer des données, construire une identité culturelle, éclairer un phénomène culturel, documenter une politique de prévention...) et de chercheurs qui trouvent un intérêt à répondre à de telles demandes. Cette action est facilitée par la présence de départements universitaires proposant des formations dans le domaine de la socio-anthropologie.

Les ethnopôles

La politique du ministère est aussi relayée par les ethnopôles qui sont actuellement au nombre de quatre : Salagon, la Maison du Rhône, le GARAE et l'Estuarium. Le ministère aide ces structures, de statut privé, à développer des recherches sur des thématiques pour lesquels ils ont acquis une compétence. À Salagon, l'ethnobotanique, à Givors, l'anthropologie du fleuve, à Carcassonne, l'ethnologie du patrimoine et enfin à Nantes, une compétence dans le domaine des estuaires. Ces organismes qui ont vocation à devenir des pôles régionaux, en mesure de participer à la structuration de la recherche régionale, devront, pour ce faire, développer davantage de relations avec les universités et les pôles régionaux du CNRS.

Le Lahic

Depuis 2001, le ministère (DAPA) a été associé à une UMR regroupant des chercheurs du CNRS, des directeurs d'études de l'EHESS et des ingénieurs du ministère de la culture : le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (<http://www.lahic.cnrs.fr>). Parmi les programmes de recherche de ce laboratoire, celui intitulé « Émotions patrimoniales » a été l'objet d'une coopération étroite avec le ministère. Il s'agit d'analyser la valeur qu'ont les objets patrimoniaux non plus en regard de l'histoire de l'art ou aux yeux des experts mais du point de vue des différentes populations qui sont attachées à ces objets. Les situations de crise, parce que l'objet est menacé physiquement (suite à une catastrophe ou suite à une destruction concertée), parce que différents groupes s'affrontent sur son devenir ou encore sur le sens qu'il faut lui donner, se traduisent par des prises de position passionnées, par des émotions. Les crises patrimoniales éclairent la façon dont les objets patrimoniaux deviennent des biens collectifs auxquels finissent par s'identifier des collectivités. Dans ces situations de crise le monument n'est plus un simple témoin immobile de l'histoire mais la source d'événements, d'émotions collectives, de controverses, voire de révoltes. Trois recherches sont en voie d'achèvement. La première s'attache à une situation de crise par excellence : l'incendie du château de Lunéville, survenu début 2003 (travail dirigé par Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore). La deuxième s'attache à une autre catastrophe : la destruction des arbres du parc du château de Versailles en 1999 (recherche menée par Véronique Dassié). Enfin la troisième prend appui sur une autre forme de disparition : la construction d'un barrage, celui de la Borie dans le Gard (recherche menée par Françoise Clavairolle).

de la culture et de la communication

Histoire et évaluation des villes nouvelles

Outre les programmes sur la ville et l'architecture, le ministère de la culture (DAPA, Mission à l'ethnologie) a participé au programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises (2001-2005), piloté par M. Jean-Eudes Roullier (ministère de l'équipement) sur la thématique « architecture, formes urbaines et cadre de vie ». Il s'agissait d'apporter des éléments de réponse à la question de savoir si ces villes d'un genre nouveau sont perçues comme telles par leurs habitants et si elles ont généré un autre rapport aux espaces publics. En quoi les villes nouvelles ont-elles favorisé de nouvelles figures d'urbanité ? Les investigations ont porté sur l'espace architectural, la lisibilité des fonctions, l'expression des limites et la qualité des espaces publics. La forme de la ville et ses divers aménagements rend-elle problématique l'identification du quartier ? Quelle est l'incidence sur la vie sociale et notamment l'interconnaissance du « système » ville nouvelle ?

Tourisme et patrimoine

Enfin dans les années 2002-2003, ont aussi été lancées des recherches relatives à la relation entre développement du tourisme et valorisation des patrimoines matériels et immatériels. Six recherches ont été retenues. On citera ici le tourisme « technique » autour des verriers de la vallée de la Bresle ou celui axé sur la petite métallurgie et la quincaillerie dans la région de Tinchebray (Orne), le tourisme scientifique, le développement touristique des pays avec la construction d'images ou la mise en place de Villes et pays d'art et d'histoire ou, plus modestement, de fermes patrimoniales en Franche-Comté, par exemple.

Un nouveau programme sur les sociétés rurales contemporaines

En 2005 a été amorcée la mise en œuvre d'un nouveau programme de recherche intitulé « Les nouvelles sociétés rurales, quelle spécificité ? quelle forme de lien social ? ». Il est consacré à l'évolution des territoires ruraux. Le choix de cette thématique se fonde sur l'argument général suivant : habiter un territoire rural aujourd'hui ne signifie plus, pour une grande majorité, appartenir à un microcosme singulier. Le champ s'est élargi : les activités, les échanges, les interactions et les appartenances ne sont plus situés dans un même territoire, ils s'accomplissent dans différents espaces, qui se superposent et s'enchevêtrent. La différenciation culturelle combine les échelles territoriales. Ne faut-il donc pas envisager un autre rapport à la territorialité qui conduirait à ne plus se représenter les territoires sous la forme d'espaces circonscrits mais sous la forme de configurations spatiales significatives ? Ces configurations se définissent à partir des groupes d'acteurs et de leurs pratiques de l'espace. Dans ce contexte quelles relations les individus gardent-ils, avec un ou des territoires ? C'est la question centrale, elle concerne aussi bien les ruraux de souche que les nouveaux habitants. Un aspect de cette nouvelle relation

au monde rural retiendra plus particulièrement l'attention : ce sont les processus de création et de construction des territoires, d'une part et, d'autre part, l'organisation et le vécu des rapports de proximité qui s'y nouent et notamment les nouvelles formes de sociabilité. Des collectifs se sont constitués pour construire des territoires, en mettant en valeur les ressources distinctives du lieu, ressources naturelles, culturelles et tout particulièrement patrimoniales. Deux recherches ont déjà été financées sur cette thématique : « Circulations culturelles, nouvelles sociabilités, nouveaux usages du patrimoine. Revisiter les territoires ruraux aujourd'hui » (proposé par le CETSAH, laboratoire de l'EHESS associé au CNRS) et « Économie domestique, territoire et patrimoine. Une étude de cas dans le pays de Forcalquier » (proposé par le Centre d'ethnologie méditerranéenne en association avec Salagon). Ce programme devrait faire l'objet d'une consultation de recherche en 2006.

Alain Morel

MCC / DAPA / SDARCHETIS

Département de la recherche, des méthodes et de l'expertise



La fête de la transhumance à Die (Drôme) en 1992.

© Cl. Denis Chevallier.

>>>>>>>> Un programme de recherche lancé par le MCC Une socio-anthropologie de l'habitat : formes architecturales et urbaines et rapports sociaux dans les ensembles résidentiels

Pour traiter de l'habitat urbain et des modes d'habiter, qui ne constituaient pas un des domaines de prédilection de l'ethnologie, ont été mobilisées des équipes pluridisciplinaires (historiens de l'architecture, historiens, sociologues) auxquelles se sont joints des ethnologues. Les résultats d'un premier appel d'offres lancé en 2001 sur le thème des relations de cohabitation dans les ensembles résidentiels (publiés en 2005, *La Société des voisins*) avaient montré que les espaces collectifs dans les périmètres de l'habitat sont par excellence les lieux où se manifestent des manières d'être et de faire (notamment en ce qui concerne l'appropriation de l'espace), des identités et des *ethos* qui ne s'accordent pas et qui peuvent entrer en concurrence lorsqu'individus et groupes veulent les faire valoir (ou prévaloir).

Mode d'habiter et appartenance sociale

Mais ces modes d'habiter restaient insuffisamment analysés. Ils devaient être davantage caractérisés pour chacune des composantes de la population habitante. Les dispositions des différents groupes en présence mettent en pratique des conceptions distinctes en ce qui concerne le rapport entre le privé, l'intime, et le public, le propre et le sale, la localisation des activités entre le dehors et le dedans, les fonctions du logement et son aménagement, la manière d'éduquer les enfants et d'exercer l'autorité, l'image de la résidence dans l'estime de soi, la civilité dans les rapports de voisinage. Ces différentes conceptions se traduisent par des attentes diversifiées en matière d'habitat, d'aménagement, d'équipement et d'utilisation des abords, attentes qui ne sont souvent pas satisfaites et entraînent des détournements des dispositifs ou de l'organisation conçue par l'architecte et les bailleurs. Une nouvelle consultation de recherche a donc été lancée en 2004 pour compléter et affiner les résultats de l'appel d'offres initial.

À partir d'une observation minutieuse des pratiques, à la fois dans les espaces privés et publics, il était proposé de mettre en relation les dispositions des uns et des autres avec leurs milieux sociaux et culturels d'origine, qu'il s'agisse de la culture paysanne *versus* culture urbaine, de la culture des sociétés méridionales *vs* sociétés du Nord, de la culture du grand ensemble *vs* culture pavillonnaire, de la culture de la classe moyenne *vs* culture populaire, de celle d'une autre société dans le contexte de l'émigration, etc.

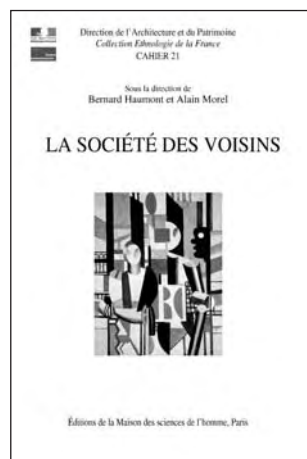
Les projets de recherche qui ont été retenus proposent une investigation sur des terrains différenciés en fonction du type d'habitat : habitat pavillonnaire à Gonesse et dans le périurbain nantais, maison de lotissement entre Aix et Marseille, habitat social dans des tours à Bagnolet, immeubles à cour récemment construits à Paris, habitat collectif dans

le cadre d'une opération autogérée à Angers, quartier pluriethnique parisien Sainte-Marthe, assemblage résidentiel à Villeneuve-d'Ascq (quartiers anciens, nouvelles maisons individuelles, habitat collectif) et enfin habitat rural en Margeride et dans la région Hokkaidô au Japon. La diversité des types d'habitat, qui se traduit par des situations résidentielles contrastées, pourra être mise, dans le cadre de l'ensemble du programme et dans une perspective comparative, en relations avec la diversité des situations résidentielles. La durée n'est pas absente de ce programme, trois recherches s'inscrivent dans le temps long. Neuf équipes participent à ces recherches. Elles sont actuellement à mi-parcours de leur travail. Pour Bernard Haumont, responsable de l'UMR LOUEST, qui suit ce programme, les premiers résultats de ces travaux font apparaître que les équipes attachent une grande importance à la diachronie dans l'explication des conduites résidentielles et s'attachent à l'histoire récente d'une combinaison de phénomènes : celle des couches et des classes sociales, y compris parfois dans leurs dimensions migratoires, vis-à-vis de trajectoires résidentielles ; celle des ensembles sociaux et urbanistiques considérés en relation avec leurs environnements et leurs évolutions, dont celles de leur peuplement ; celle des relations de voisinage organisées selon des sociabilités renouvelées avec l'afflux de nouveaux résidents ; celle des modes d'attribution des logements sociaux et enfin, celle des marchés immobiliers et fonciers.

Réception sociale de l'architecture

À côté de ce programme axé sur les relations sociales, une consultation restreinte a été lancée en 2003 sur la perception de l'environnement bâti. Que pensent les citoyens des réalisations architecturales et plus généralement de l'urbanisme de leur quartier ? Une première question s'imposait : qu'est-ce qui relève de l'architecture à leurs yeux ? Si pour les architectes la forme des édifices et l'agencement de l'espace sont l'expression essentielle de leur geste créatif, pour le public ces critères ne sont pas plus importants que d'autres considérations relatives aux pratiques de la vie quotidienne, aux formes de vies sociales associées et d'une façon plus générale à l'atmosphère générale perçue sous forme d'impressions. Ce programme se propose d'analyser finement les réactions de différentes composantes de la population habitante lorsqu'on leur parle d'architecture ou lorsqu'on leur demande de commenter des photos d'édifices ou de rues. Comment formulent-ils leurs jugements ? Quelles sont les clés de lecture utilisées ?

Il s'agit aussi de déterminer ce que sont les composantes d'une culture architecturale, base à partir de laquelle les appréciations sont construites. Quels



La société des voisins. Partager un habitat collectif, B. Haumont et A. Morel dir. Paris : éd. de la MSH, 2005. (Coll. Ethnologie de la France).



Cr. Rolf Huhn

Le quartier des Halles à Paris. L'espace public se partage plus aisément que les espaces de voisinage, objets de luttes d'appropriation.

types d'architecture de référence sont les plus fréquemment mentionnés et utilisés dans un système d'analogies et d'oppositions pour évaluer l'environnement architectural (haussmannien, « moderne », régionaliste...)?

Il apparaît que la perception de l'architecture souffre d'un manque de formation à ce domaine de la culture. Cela se traduit tout d'abord par de grandes difficultés à lire l'architecture. Ce que les architectes ont voulu faire n'est très souvent pas compris. Le public, par défaut, se réfère à ce qu'il connaît : l'haussmannien, le HLM. Le vocabulaire fait aussi défaut. Il est bien plus riche pour décrire les usages que pour décrire les formes et plus généralement des valeurs esthétiques. Il apparaît également que la perception du « moderne » évolue. Les tours et les barres des années 1950 et 1960, centrales dans la culture architecturale des Français, ont joué un rôle majeur dans le rejet massif de l'architecture moderne. Aujourd'hui, il apparaît que les réalisations d'ensembles collectifs des années 1990 ont rassuré sur la capacité des architectes et des maîtres d'ouvrage à créer des ensembles résidentiels jugés « plus humains ». Le mot « moderne » est alors associé à des considérations qui peuvent être positives même parmi les plus conservateurs.

Trois projets ont été financés. Deux ont donné lieu à un rapport : – « L'architecture entre goût et opinion. Construction d'un parcours et construction d'un jugement », de Monique Eleb, Jean-Louis Violeau et Soline Nivet (ACS-UMR 7136) ;

– « Les habitants des sites de Ricardo Bofill face à l'architecture », de Maryse Blanchet.

La troisième recherche n'est pas achevée, elle a pour thème : « La ville comme livre ouvert. Les goûts du public envers les médiathèques et les bâtiments publics » ; elle est conduite par Jean-Michel Léger et Rainier Hoddé (IPRAUS-UMR 7136).

En complément de ces recherches, une étude a été financée sur la ville d'Ivry-sur-Seine. La lecture de l'architecture n'est pas la même selon qu'il s'agit d'un habitant installé qui se sent impliqué dans la ville puisqu'il l'habite et qu'une partie de son identité s'y inscrit ou qu'il s'agit d'un nouvel arrivant. Les habitants ont besoin de valoriser leur lieu de résidence, même si le tissu urbain, très composite, peut paraître disloqué. La politique de communication de la municipalité (expositions, visites de quartier, concertation), qui favorise une autre lecture de l'architecture, contribue, elle aussi, à modifier dans un sens positif l'attitude face à l'architecture et aux formes urbaines.

Le ministère de la culture (DAPA) est attentif à la perception que le public a de l'architecture. Ces travaux permettent d'en mieux connaître les fondements et d'en cerner les évolutions. Ils intéressent les différents acteurs de la construction qui se soucient de la réception des édifices et des ensembles urbains qu'ils construisent.

Alain Morel

MCC / DAPA / SDARCHETIS

Département de la recherche, des méthodes et de l'expertise

L'Inventaire général du patrimoine culturel :

Une observation raisonnée du patrimoine national

L'élaboration de l'inventaire général s'appuie sur différentes disciplines des sciences humaines : l'histoire, l'histoire de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme, la géographie, l'ethnologie... Avec elles, il a connu, au cours des dernières décennies, des changements dans ses angles d'approche, des déplacements de son objet d'étude : *des monuments et richesses artistiques de la France au patrimoine culturel*. Le patrimoine est en effet porteur d'un sens social particulier : regard d'une génération sur ce qu'elle reçoit, comme vestiges matériels du passé, marqueurs de territoires vécus, qu'elle cherche à identifier et qu'elle veut transmettre. La recherche sur le patrimoine joue ainsi à la fois un rôle d'initiation, de dynamique et d'accompagnement de la demande sociale. La permanence et le renouvellement des questionnements pour construire une observation raisonnée du patrimoine national, par exemple ceux qui tournent autour de l'articulation entre le recensement et l'étude, ont traversé toute l'histoire de l'inventaire depuis sa création, enrichi ses méthodes et garanti la continuité de ce programme de recherche appliquée, partagé entre 26 territoires régionaux.

Des territoires comme objet

Le patrimoine participe et contribue à la formation du territoire qui le porte : ce postulat trouve aujourd'hui sa place dans les problématiques des opérations d'inventaire. Il est des limites, des frontières données, qui peuvent relever de la géographie physique, de la géologie ou de la géographie administrative. Il en est d'autres dont le tracé est plus difficile à mettre en évidence. Les frontières culturelles, dont le patrimoine matériel constitue un marqueur, sont par nature complexes et mobiles dans le temps comme dans l'espace.

Ce sont ces microfrontières et toutes leurs variables, que l'inventaire général cherche à appréhender. Leur mise en évidence ne peut se résumer, par exemple, à la confrontation des cartes géologiques et des matériaux de construction ; elle s'appuie sur des cartographies multiples de phénomènes référencés : l'intervention de tel architecte ou de tel atelier à tel endroit qui, au-delà de l'accumulation d'un semis de points, prennent sens pour construire la géographie et la chronologie d'une œuvre, la diffusion d'une forme architecturale, synthétisée par l'élaboration de typologies, ou la mise en évidence de la formation de l'espace urbain par la traduction chronologique et spatiale des aménagements et de leurs modifications. Des comparaisons aux différentes échelles territoriales, par des variations de focale, aident à formuler des évaluations argumentées sur le caractère exceptionnel ou récurrent d'une œuvre.

L'identification des relations spatiales et leur traduction cartographique apparaissent aujourd'hui comme un facteur important de la connaissance des territoires et de la compréhension des œuvres. Elles sont également un moyen d'en identifier de nouvelles, notamment celles qui sont constituées par des ensembles dispersés par

nature, ou par « accident ». L'inventaire général a donc pour objet propre moins le monument, l'œuvre insigne, que le faisceau de relations qu'ils entretiennent avec d'autres, de toutes natures, et avec le territoire qui les porte.

Un appareil méthodologique

Cartographie du territoire

L'arpentage systématique du terrain est basé sur la confrontation des œuvres *in situ* avec leur représentation sur des fonds cartographiques, par superposition de couches chronologiques, à partir de référentiels communs à l'ensemble du territoire tels que le cadastre actuel et le cadastre napoléonien, la carte au 1/25 000 ou la carte dite « d'état-major ». La représentation cartographique du patrimoine joue un rôle essentiel et très particulier comme outil de recherche dans l'élaboration de l'inventaire général. Elle constitue en effet à la fois une source, un moyen d'analyse (cartographie de recherche), un outil de restitution des données et une source potentielle de cartographie dynamique pour répondre à des problématiques ouvertes sur des ressources par nature toujours susceptibles d'être enrichies.

Système documentaire

Des instruments d'analyse communs, nécessaires à une entreprise coopérative, ont été élaborés pour garantir une cohérence nationale aux résultats des opérations d'inventaire. Par ordre chronologique, on peut citer la nomenclature générale des œuvres d'art – issue de la classification Dewey – les principes de classification et d'organisation des dossiers, qui ont trouvé une traduction numérique en deux étapes : la première liée à la constitution des grandes bases de données nationales¹, sous la forme de systèmes descriptifs, la deuxième sous la forme de dossiers entièrement numériques, par l'élaboration de schémas de données qui ont permis de produire des dossiers en XML. Cette réflexion sur le traitement documentaire est devenue un véritable objet de recherche et s'est appuyée sur de nombreuses collaborations, internationales, nationales et régionales. Parmi elles, on peut citer des collaborations avec English Heritage, l'Istituto centrale per il catalogo e la documentazione, la fondation Getty, le Conseil de l'Europe et l'INRIA (Institut national de recherche en informatique appliquée), le CNRS/INIST ; on rappellera aussi l'apport décisif des services régionaux, tels celui de Bretagne, pionnier en la matière, ou de Rhône-Alpes.

Guides et vocabulaires

Parallèlement, ont été mis en place des guides pour la recherche publiés dans la collection « Documents & méthodes »², ainsi que des vocabulaires normatifs, eux aussi destinés à garantir la cohérence des résultats. Ces ressources terminologiques se déclinent sous deux formes. Dans la collection des « Principes d'analyse scientifique » ont été publiés onze titres constitués de vocabulaires référencés par des sources abondantes et largement illustrés.

instruments de travail et domaines d'investigation pour la recherche



Ils sont organisés par ordre méthodique (et non alphabétique) pour permettre une lecture systématique, par le biais de la langue et de l'image, d'un domaine patrimonial particulier et, par là, d'identifier de nouveaux objets et les techniques mises en œuvre pour leur création. Les deux derniers ouvrages parus concernent l'espace urbain et les voitures hippomobiles, le prochain, prévu début 2007, aura pour thème le vocabulaire de la peinture.

Thésaurus

Les thésaurus³ constituent le deuxième volet des instruments méthodologiques élaborés par le ministère de la culture. Après une première génération, liée à la mise en place des bases de données, la politique de mise à jour et de compléments s'oriente vers une simplification des modes hiérarchiques, le développement des liens sémantiques (voir aussi, synonymies, etc.) et surtout vers une systématisation des définitions et des illustrations. Ils visent à leur faire mieux jouer le rôle « amont » des thésaurus, celui de guide pour une indexation, plus rigoureuse et maîtrisée, surtout si elle est répartie, lorsque les concepts sont explicités et l'organisation maîtrisable par les producteurs de données. L'interrogation des ressources par des utilisateurs multiples, fonction

suite p. 18 •••

>>>>>>>> Architecture coloniale et patrimoine

Depuis quelques années, le ministère de la culture (DAPA) développe un nouveau champ de recherche en relation avec l'Institut national du patrimoine et l'Institut national d'histoire de l'art.

La publication, en 2005, du volume *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française* rend compte des débats qui ont animé la table ronde¹ organisée à Paris par l'Institut national du patrimoine, les 17-19 septembre 2003. Que ce champ de recherche soit pris en compte par la DAPA n'est pas étonnant quand on connaît l'attention portée, depuis plus de vingt années maintenant, par les historiens d'abord puis par les historiens de l'architecture, sur la question de la culture coloniale, thème devenu éminemment sensible aujourd'hui.

Yaoundé (Cameroun).
Palais du haut-commissaire de la République (1932) puis Palais présidentiel lors de l'indépendance du Cameroun le 1^{er} janvier 1960.



© Inventaire général, 2001. Cf. M. Paboïs.

L'appropriation de l'architecture édifée pendant la période coloniale, par les pays devenus indépendants, ne semble pas poser de problème si on considère la réutilisation des principaux édifices par de nouvelles administrations. Un nouveau champ de recherche est donc possible aujourd'hui pour tirer un enseignement des expériences conduites par

des urbanistes et des architectes, français mais aussi étrangers, comme à Casablanca ou Phnom Penh, dans des pays où la législation était adaptée au contexte local. À l'époque de la colonisation les questions d'urbanisme sont une préoccupation majeure, souvent au détriment de la sauvegarde de l'architecture vernaculaire, sous prétexte d'apporter à l'indigène « les bienfaits de la civilisation ». Cependant les architectes et ingénieurs ont su analyser le bâti existant pour l'adapter et concevoir un type de maison dite coloniale, comme en témoigne par exemple le projet de la maison tropicale de Prouvé et Herbé, au Niger. L'étude de l'architecture coloniale pose des problèmes méthodologiques complexes en raison de la dispersion des sources. Le Centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence accueille, certes, les archives de l'ancien ministère des colonies, mais il s'agit surtout de documents provenant des anciennes administrations coloniales et peu des archives privées disséminées en métropole ou restées dans les anciennes colonies, conservées le plus souvent dans des conditions précaires. Il n'existe pas encore de guide des archives publiques sur le patrimoine colonial. Confronter les sources d'archives au terrain, pour en faire une analyse critique, est un des objectifs de la formation des chercheurs des pays concernés et qui s'appuie sur leur insertion dans un réseau international de recherche.

Marc Paboïs

MCC / DAPA / SDARCHETIS

Département de la recherche, des méthodes et de l'expertise

1. Marc Paboïs, Bernard Toulhier dir., *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française*. Paris : Institut national du patrimoine, Somogy éditions d'art, 2005. Une seconde table ronde a eu lieu à l'Institut national du patrimoine les 7, 8 et 9 septembre 2005 : *Architecture et patrimoine des empires coloniaux européens* dont les actes devraient être publiés à l'automne 2006.

suite de la p. 15 •••

« aval », est aujourd'hui redessinée par la logique de fonctionnement des moteurs de recherche au travers des métadonnées, qui met en évidence la nécessité de simplifier l'organisation hiérarchique, d'enrichir l'environnement sémantique des termes et de rendre disponibles les thésaurus ainsi conçus.

Les protocoles de recherche

L'élaboration de protocoles de recherche, sous la forme d'un cahier des clauses scientifiques et techniques propre à chaque opération d'inventaire, constitue la dernière pièce du dispositif méthodologique mis en place pour garantir la qualité scientifique des résultats et en faciliter l'exploitation par des tiers. Comme cela a été souligné ci-dessus, dans la durée, les contours chronologiques des études et le choix des corpus ont évolué. Il est important qu'associés à chaque lot, la définition du mode d'approche, les limites chronologiques, les spécificités du territoire concerné puissent être consultées à tout moment, en regard des résultats des enquêtes.

Une approche par thèmes et des partenariats multiples

Croisées avec ces approches territoriales, s'appuyant sur des partenariats multiples et féconds, de nombreuses recherches thématiques ont été conduites depuis les années 1980.

Les villes

L'étude des villes, portée par des demandes liées aux enjeux que représentent aujourd'hui les questions de l'aménagement urbain et de la protection des espaces, a connu un développement spectaculaire, comme en témoigne l'importance des opérations d'inventaire engagées sur ce sujet, et surtout la bibliographie des ouvrages parus sur ce thème (voir p. 26). Les cahiers du patrimoine sur Le Havre, Le confluent à Lyon, Montpellier, Rennes témoignent de la vitalité des recherches, de la prise en compte des phénomènes de développement urbain : territoires, aménagements, objets architecturaux, c'est une histoire « totale » du patrimoine qui s'affiche ici, jusqu'à la période contemporaine. Les secteurs sauvegardés de Besançon, de Villeneuve-lès-Avignon, de Fontenay-le-Comte constituent le terrain d'une recherche semblable et devraient donner lieu, à leur tour, à une publication prochaine.

Le patrimoine industriel

Le patrimoine industriel, avec la mise en place de compétences spécifiques, et le recrutement de chercheurs spécialisés, a fait l'objet d'une attention particulière. L'inventaire systématique de 18 départements est aujourd'hui achevé. Les résultats sont versés dans les bases de données nationales et ont été publiés dans les différentes collections, notamment sous la forme de volumes des collections « Indicateurs du patrimoine » et « Cahiers du patrimoine ». Le prochain volume, à paraître en 2006, portera sur la grande saline de Salins-les-Bains dans le Jura. Il sera accompagné par la publication d'un numéro de la revue numérique *In situ*⁴ entièrement consacré au patrimoine industriel. Autour de ce thème ont été développées de nombreuses coopérations internationales, dont l'une, intitulée « Working Heritage », a permis d'associer divers partenaires européens, principalement anglais et espagnols, autour

de la question de l'étude et du devenir des grandes villes industrielles et l'autre, le projet « Europe de l'air et de l'espace » autour du devenir des grandes zones aéroportuaires historiques : Paris-Le Bourget, Berlin-Templehof, Liverpool-Speke.

Le patrimoine scientifique et technique

L'étude du patrimoine scientifique et technique, plus particulièrement celui qui concerne le mobilier des observatoires, s'appuie sur une convention particulière avec le ministère de la recherche. Elle a abouti à des programmes de protection au titre des Monuments historiques, à l'organisation de sessions de formation, à la participation à des programmes de recherche internationaux sur ce thème et à l'organisation de nombreuses actions de sensibilisation.

D'autres conventions sont en cours de finalisation pour la mise en place d'outils de recherche : bases de données, listes d'autorité partagées sur les artistes et architectes. Elles concernent d'autres services du ministère de la culture (direction des archives de France) ou diverses institutions : Institut national d'his-



Télescope de Cassegrain et support de microscope (lycée Carnot, Dijon). Ces objets sont référencés dans la base Palissy.

toire de l'art (INHA), École nationale supérieure des beaux-arts, musée d'Orsay, UMR André Chastel⁵.

C'est avec cette dernière UMR qu'ont été conduits, de longue date, des programmes de recherche spécifiques. Le premier concerne le recensement des vitraux anciens de la France, dans le cadre de l'entreprise internationale du *Corpus Vitrearum*. 7 volumes concernant 13 régions françaises (situées au nord de la Loire, partie du territoire national la plus riche en vitraux anciens) ont à ce jour été publiés ; le dernier en date est consacré au vitrail de Bretagne. Une importante illustration est réalisée à cette occasion et les notices s'appuient sur une analyse iconographique, technique et stylistique, accompagnée d'un appareil critique. La constitution d'une équipe formée de chercheurs spécialisés a également été l'occasion de développer des études et enquêtes sur le vitrail des XIX^e et XX^e siècles : collecte d'archives orales et données bio-bibliographiques sur les artistes.

•••

>>>>>>>> Patrimoine maritime et fluvial : de l'identification à la protection

La conférence de presse donnée à Paris, à bord du *Bélem*, le 17 décembre 1981, par les ministres de la culture et de la mer a fondé pour les années à venir la politique culturelle en faveur du patrimoine maritime et fluvial. Le colloque de Nantes, *Estuaire 92*, confirmait les orientations prises une dizaine d'années plus tôt. Le directeur du patrimoine, Christian Dupavillon, s'engagea lors des

Le Bélem (1896) dans la baie de Saint-Pierre à la Martinique, le 8 mai 2002, pour le centième anniversaire de l'éruption de la Montagne Pelée.



© Inventaire général, 2002. Cf. M. Pabois.

1. Les notices concernant les départements d'outre-mer devraient prochainement compléter celles de la métropole qui figurent seules dans la base.

2. En 2006, parmi les phares en activité, un seul est classé Monument historique en France, celui de Cordouan de 1862, et sept sont inscrits. À ceux-là il faut ajouter trois feux d'entrée de port, celui de Dunkerque, de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure.

conclusions du colloque à nommer un chargé de mission dont l'activité s'exercerait au profit de l'ensemble des sous-directions et services de sa direction. Ce profil transversal préfigurait la nouvelle organisation des services de la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) qui s'est mise en place en 2005. Il s'agissait, dès 1993, date de la création du poste, d'assurer le suivi des dossiers tout au long de la chaîne patrimoniale, de la connaissance scientifique en amont de la protection au titre de la législation sur les monuments, jusqu'aux travaux sur les bateaux classés, en étroite liaison avec les experts agréés auprès de la DAPA.

Une autre mesure s'est avérée fort utile : la claire identification de ce poste au sein du ministère, ce qui a permis une collaboration étroite avec d'autres services

comme la direction des musées de France, mais aussi avec d'autres ministères comme ceux de la défense (Marine nationale) et de l'équipement ou encore avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne, des Pays-de-la-Loire ou de Provence-Alpes-Côte d'Azur, par exemple. Des relations ont pu se développer avec des structures comme la Fondation du patrimoine maritime et fluvial, la Fondation Bélem, des fédérations régionales pour la culture maritime et fluvial, des musées comme le musée maritime de La Rochelle, des associations et des particuliers. D'où la présence du ministère de la culture sur ce champ spécifique du patrimoine maritime dans de nombreux colloques nationaux (Nantes et Brest, 2000) et internationaux (Athènes et Oostende en 2000 ; Grado-Piran, Slovénie, en 2002 ; Palerme en 2003).

Parmi les actions les plus significatives qui peuvent avoir valeur d'exemple, il faut signaler la signature, le 1^{er} août 2000, d'un protocole d'accord entre le ministère de la culture et le ministère de l'équipement en vue de réaliser l'inventaire des principaux phares de métropole et d'outre-mer. Les résultats de cette étude sont disponibles¹ sur la base Mérimée (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>). En outre, un échange constructif s'est opéré entre deux cultures de service, l'une plus technique, apport du ministère de l'équipement, l'autre plus historique et patrimoniale propre au ministère de la culture. L'inventaire national ainsi réalisé devrait permettre une protection raisonnée d'un nombre de phares² significatifs choisis à partir d'une grille de critères élaborée par un groupe de travail au niveau national. Il est convenu que les propositions de protection émaneront d'une concertation régionale entre les directions régionales des affaires culturelles et les subdivisions de l'Équipement.

Marc Pabois

MCC / DAPA / SDARCHETIS

Département de la recherche, des méthodes et de l'expertise

L'orfèvrerie

Le programme de recherche sur l'orfèvrerie, élaboré dans le même contexte institutionnel, a permis de publier de nombreux catalogues d'œuvres et de poinçons d'artistes, dans la collection « Cahiers du patrimoine » (10 titres parus). Le dépouillement de ressources parisiennes, notamment les fonds de la garantie, a permis de mettre en place des outils de recherche, à partir de la numérisation des poinçons⁶, aujourd'hui en partie accessibles en ligne. Ce programme fédère un réseau de chercheurs spécialisés et a permis de réaliser des expositions en collaboration avec des musées : la prochaine est prévue à Rennes en 2006. De même, un soutien est apporté au projet de répertoire de la peinture italienne dans les collections publiques françaises, conduit à l'INHA.

L'architecture de la villégiature

Enfin, autour de l'architecture de la villégiature, qui comprend l'architecture balnéaire comme celle des stations de montagnes, en passant par les villes d'eaux et la périphérie parisienne, s'est constitué un collectif de recherche et d'échanges très actif associant chercheurs de l'inventaire général, universitaires, enseignants et doctorants des écoles d'architecture. Colloques, expositions, publications marquent le dynamisme de cette recherche qui a trouvé un large écho au plan européen⁷.

Le patrimoine colonial

Le programme de recherche sur le patrimoine colonial, conduit en collaboration avec l'Institut national du patrimoine, s'inscrit

...



© Inventaire général, ADACP, 1994. Cl. Philippe Dapvrit

Dunkerque, poste de secours de Malo-les-Bains.

...

dans la continuité méthodologique et intellectuelle du programme de recherche sur la villégiature. Ces deux terrains ont constitué, pour les créateurs, un lieu d'expérimentation de formes nouvelles qui ont marqué l'histoire de l'architecture. Tous deux posent, à des échelles différentes, la question de la continuité de la « chaîne patrimoniale » : de la connaissance à la protection, de la recherche à l'appropriation des résultats de cette recherche par les sociétés concernées, avec des enjeux d'importance sur le plan politique, social, économique et culturel.

Le nouveau contexte institutionnel de la réalisation de l'inventaire général du patrimoine culturel renforcera la combinaison des différentes échelles territoriales d'intervention : régionale, interrégionale, nationale, internationale, et introduira une nouvelle dynamique de recherche, partagée avec les collectivités territoriales. L'orientation de la recherche s'appuiera sur le développement des

partenariats avec les différentes institutions concernées et sur la pluridisciplinarité pour dégager de nouvelles pistes d'investigation.

Hélène Verdier

Chef du département de la recherche, des méthodes et de l'expertise

MCC / DAPA / SDARCHETIS

1. Mérimée, Mémoire, Palissy..
<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/presenta/bddinv.htm>
2. Sont disponibles sur le site du ministère de la culture : *Principes, méthode et conduite de l'inventaire*, et *La monographie d'architecture*
<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/extranet/guidman.htm>
3. Voir : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/extranet/lexthe.htm>
4. <http://www.revue.inventaire.culture.gouv.fr>
5. UMR 8150 CNRS / univ. Paris 4 Sorbonne / MCC.
<http://www.centrechastel.paris4.sorbonne.fr>
6. <http://www.culture.gouv.fr/documentation/marque/orfeo-frame.htm>
7. Voir notamment le n° 4 de *In situ*.

>>>>>>>> Une enquête sur l'inventaire

À la demande du ministère de la culture, a été menée en 2004-2005 une enquête sur l'Inventaire, visant à expliciter les critères de sélection utilisés par les enquêteurs chargés d'inventorier le patrimoine national. Il a été décidé de cibler les situations de controverses ou d'incertitudes (parmi lesquelles priment les objets relevant du « nouveau patrimoine », telle l'architecture vernaculaire), pour remonter aux principes de description et d'évaluation sollicités dans la pratique de terrain.

S'agissant d'explicitier et de comprendre les pratiques réelles, et non pas les normes théoriques, il était exclu de procéder par questionnaires écrits, qui n'auraient fait que redoubler les prescriptions édictées par le bureau de la méthodologie de l'Inventaire. La méthode a donc adopté l'approche pragmatique de l'ethnologie, procédant par l'observation directe des acteurs en situation, et par l'explicitation de leurs choix, soit directement, sur le terrain, soit après coup, devant

*Dater, situer...
chercheurs de
l'inventaire en action.*



leurs bases de données. Une quarantaine d'heures d'entretiens ont ainsi été recueillies, qui ont fait l'objet d'une analyse thématique, complétée par des photographies et par les documents écrits dont disposent les enquêteurs, ainsi que par le suivi de plusieurs stages de formation organisés à Paris. Ont été également utilisés les nombreuses études publiées sur l'histoire, les principes et la pratique de l'Inventaire.

Le rapport de l'enquête se compose, tout d'abord, d'une longue introduction (« Définir l'Inventaire »), consacrée à une caractérisation du service, à travers les nombreuses inflexions qui ont marqué son histoire : de la mission à l'administration, de l'ancien au récent, du monument historique au nouveau patrimoine, etc. Sa relative instabilité, durant ses quarante années d'exercice, apparaît

comme la conséquence des contradictions inhérentes à cette « chimère à trois têtes » que constitue l'alliance entre une logique esthétique, une logique scientifique et une logique administrative.

La première partie (« Procédures ») récapitule la méthodologie, à travers le répertoire des différentes méthodes (apprentissage, documentation, enquêtes, inscriptions, études...), productions (recensement, repérage, sélection...) et modes de restitution (textes, images,

actions...). On y suit concrètement les voies par lesquelles l'Inventaire, malgré la difficulté d'une entreprise apparemment interminable, opère de fait l'invention d'un véritable regard collectif, obligeant ainsi à passer d'une conception essentialiste du patrimoine (un objet déjà là, qu'il suffirait d'enregistrer) à une conception constructiviste (un objet dont la définition est l'objet même du travail, et qui se modifie avec lui) – un tournant d'ailleurs homologue à celui qui a marqué les sciences sociales dans la dernière génération. Une deuxième partie, intitulée « Scènes de la vie de l'Inventaire », reconstitue *in extenso*, en les commentant, quelques moments du travail particulièrement significatifs : rencontres avec les habitants, problèmes de procédures, hésitations sur la datation ou l'authenticité, désaccords entre enquêteurs, gestes familiers...

La troisième partie enfin (« Critères ») constitue le corps de l'étude, en présentant les grandes familles de critères sollicités, et les types de valeurs sous-jacentes. Ces critères peuvent être soit univoques (par exemple, la datation est toujours un atout), soit ambivalents (par exemple, le nombre peut être soit dévalorisant, dans une logique de l'*unicum*, soit valorisant, dans une logique du *typicum*) ; et ils peuvent être plus ou moins explicites (par exemple, l'ancienneté) ou implicites (par exemple, la personnalisation), voire proscrits ou, du moins, non assumés comme tels. Le croisement de ces deux caractéristiques (univocité, explicitabilité) permet de repérer les grandes catégories de valeurs mises en œuvre dans les choix : les critères prescrits univoques renvoient essentiellement à l'authenticité, même si le terme n'est guère utilisé (on préfère parler de « non-dénaturation ») ; les critères prescrits ambivalents renvoient à la singularité ; les critères explicites ou implicites renvoient à des valeurs plus marginales ou problématiques dans le contexte de l'Inventaire (signification, fonctionnalité, proximité...) ; quant au critère proscrit, qui n'apparaît que de façon déniée ou euphémisée, il renvoie exclusivement à la beauté, emblématique des jugements de valeurs que leur subjectivité condamne dans un contexte où règnent la scientificité et la neutralité de l'approche, même si la dimension patrimoniale des objets étudiés appelle inévitablement le recours à l'esthétique. Mais plus que la « beauté esthète » du spécialiste d'art ou du profane, c'est la « beauté scientifique » – renvoyant à la typicité des cas – qui s'exprime par la bouche des enquêteurs.

C'est donc à travers ce répertoire de valeurs que se fabrique un patrimoine élargi à tout ce qui est considéré comme méritant une protection non pas matérielle, comme pour les monuments historiques, mais symbolique, par la mémoire et l'archive, dans un compromis instable entre la nécessaire homogénéisation des procédures administratives, le passage obligé par le grand nombre et la statistique, et la sensibilité artistique indissociable d'une entreprise visant les « monuments et richesses artistiques de la France ».

Nathalie Heinich
Sociologue, CNRS

Du papier au numérique, la diffusion de la recherche sur le patrimoine

Les dossiers documentaires, accompagnés ou non de bases de données, et la publication d'ouvrages ou de revues ont longtemps été envisagés de manière clairement séparée, voire opposée, dans le processus de mise à disposition des résultats de la recherche. Les développements du traitement de l'information, combinés à une prise de conscience des enjeux pour la recherche nationale de faire connaître ses résultats, assortis d'une volonté politique de diffusion vers tous les publics, conduisent à envisager aujourd'hui, sans solution de continuité, l'ensemble des vecteurs, avec la mise en place d'un *dispositif* de publication qui joue sur la complémentarité des produits et des supports.

De longue date, le ministère de la culture et de la communication a soutenu l'élaboration de bases de données nationales dans le domaine de l'inventaire et de l'archéologie. Conçues à l'origine de façon séparée, ces bases communiquent aujourd'hui entre elles, par exemple de l'édifice aux objets mobiliers, du site à l'entité archéologique. Des liens ont été établis vers des thésaurus et des listes d'autorité, vers des visites guidées, des catalogues d'images qui viennent enrichir leur consultation et permettent d'ouvrir, sur des volumes importants, des fenêtres d'approches spécifiques. Des modes d'accès cartographiques ont été élaborés et devraient connaître un nouveau développement avec le projet d'Atlas du patrimoine. La mise en place d'*In situ*, revue conçue et publiée entièrement sous forme numérique et reliée au contenu des bases, a constitué une nouvelle étape dans ce dispositif (voir p. 23).

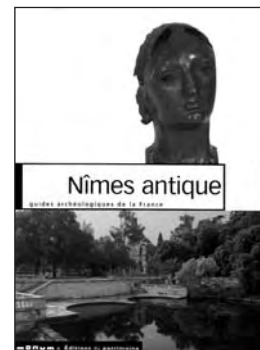
La mise en place d'une sous-direction en charge de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information de la direction de l'architecture et du patrimoine, a été l'occasion de réfléchir à une nouvelle organisation du traitement de l'information. Les bases de données documentaires, conçues comme un système d'indexation et de pilotage, seront désormais reliées à une plate-forme de diffusion de l'information en XML. Elle abritera, dans le cadre du dispositif de décentralisation des services de l'inventaire général du patrimoine culturel, les dossiers produits sous forme numérique, ainsi que la revue *In situ*. Cette plate-forme permettra également de rendre disponibles les résultats du projet interinstitutionnel (MCC-CNRS) « Archéologie de la France informations » qui vise à restituer aux chercheurs et au public, de manière synthétique, l'ensemble des résultats des opérations de fouille, préventives ou programmées, conduites chaque année sur le territoire national. La mise en ligne de « Portethno », projet de ressources sur l'ethnologie en France, viendra enrichir ce lieu de partage des informations sur le patrimoine.

Dans le domaine de l'édition papier, la sous-direction assure, en relation avec la Maison des sciences de l'Homme (Paris), la réalisation de la revue *Terrain* (voir p. 24) et des ouvrages publiés



Images du patrimoine,
n° 239 (2005).

Terrain, n° 45 (2005).



Guides archéologiques
de la France, n° 40 (2005).

dans la collection « Documents d'archéologie française ». Le centre national d'archéologie urbaine (CNAU), rattaché à la sous-direction, publie pour sa part les « Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France ». Avec les Éditions du patrimoine, la sous-direction réalise, dans la collection des « Principes d'analyse scientifique », des ouvrages méthodiques sur le patrimoine. Elle organise la coordination scientifique des ouvrages publiés dans les collections des Cahiers, des Images et des Itinéraires du patrimoine par les services régionaux de l'inventaire : expertise des manuscrits et organisation des comités de lecture. Elle assure la direction scientifique des ouvrages publiés dans la collection des « Guides archéologiques de la France ». Enfin, avec l'appui du « comité des publications de la recherche archéologique » pour l'examen des dossiers, elle encourage la publication des résultats de la recherche archéologique, par un soutien financier conséquent aux revues et aux projets sous la forme d'aides à la préparation ou à la publication d'ouvrages.

Hélène Verdier

Chef du département de la recherche, des méthodes et de l'expertise
MCC / DAPA / SDARCHETIS

>>>>>>>> La revue *Terrain* en ligne

Entretien avec Christine Langlois, rédactrice en chef de *Terrain*

Créée en 1983 la revue semestrielle *Terrain*, aujourd'hui coéditée par le ministère de la culture et de la communication et la Maison des sciences de l'Homme de Paris, est une revue d'ethnologie centrée sur la France et, plus largement, sur les sociétés occidentales. Ses numéros thématiques abordent les aspects les plus divers, et souvent les moins connus, des sociétés européennes contemporaines (des croyances à l'apprentissage en passant par le corps ou le monde du travail). Les archives de la revue sont à présent proposées en texte intégral sur Internet.

Quelles ont été vos priorités pour la numérisation de la revue et la conception du site ?

Christine Langlois : S'il existait depuis deux ans un site présentant les sommaires et les résumés des articles, il devenait essentiel de le compléter par la mise en ligne du texte intégral des articles parus depuis plus de trois ans, de nombreux numéros étant épuisés. Deux étapes préliminaires importantes étaient à franchir : l'obtention de l'accord écrit des quelque 550 auteurs ayant publié dans *Terrain* depuis 1983 et la numérisation des 31 premiers numéros de la revue, soit plus de 15 millions de signes. Parallèlement, nous avons travaillé en collaboration étroite avec un graphiste, Jean-Marc Dumont, et un informaticien, Bruno Cénou, afin de définir l'identité visuelle et l'arborescence du site. Nous voulions que le site ait un habillage simple mais coloré, qu'il mette en avant les couvertures de la revue, mais aussi que la circulation entre les sommaires, les index, les rubriques fixes soit la plus complète possible. C'est-à-dire que les noms des auteurs, les titres des articles et des numéros dans les trois index (alphabétique, thématique et géographique) soient tous interactifs afin de toujours renvoyer facilement aux autres rubriques. Il nous a également semblé important de présenter sur le site, pour chaque article, des visuels des pages intérieures de la revue papier afin de montrer qu'elle contient des illustrations qui, pour des raisons de cession de droit, ne peuvent malheureusement pas figurer sur le site.

Nous avons, par ailleurs, fixé à trois ans le délai de carence ; ainsi pour les six numéros les plus récents proposons-nous en ligne les sommaires, résumés et *abstracts* ainsi que le texte intégral de l'introduction mais pas des autres articles. Il faut que la revue papier conserve une relative exclusivité. D'autant que la consultation et le téléchargement des articles sont gratuits pour le moment. Si *Revue.org* réfléchit actuellement à un éventuel achat, à un prix modeste, des articles en ligne, la mise en pratique n'est pas encore d'actualité.

Vous avez choisi de travailler avec l'équipe de *Revue.org*. Pour quelles raisons ?

C. L. : Le portail de *Revue.org* (<http://www.revues.org>), créé par Marin Dacos, nous intéressait pour diverses raisons. D'abord parce que cette fédération accueillait déjà des revues de sciences humaines réputées (dont celles de l'École des hautes études en scien-



<http://terrain.revues.org>

Effets spéciaux et artifices

Terrain, n° 46, mars 2006

Paris : éd. de la Maison des sciences de l'Homme. 186 p., 16 €

En réponse à une prise de conscience de plus en plus aiguë des limitations et des contraintes liées à l'acte même de voir, s'est développée depuis la fin du XVIII^e s., en Europe et aux USA, une véritable « course aux effets spéciaux ». Dans le domaine de la science comme dans celui du music-hall, toutes sortes d'artifices sont utilisés pour intensifier et parfois troubler l'ordre des représentations. De la fascination des physiciens pour les bulles de savon aux procédés mécaniques tentant d'objectiver la démarche humaine, des compositions savantes produites en architecture aux trucages du cinéma ou aux spectacles à sensation des théâtres populaires anglais ou de Phineas Barnum, les effets analysés dans ce numéro renvoient clairement à des pratiques de monstration et/ou de démonstration qui déploient des moments « spéciaux » de grande intensité technique ou de paroxysme qui visent à étonner le spectateur et à en troubler les sens.

ces sociales). Regrouper sous une même adresse le plus grand nombre possible de revues françaises de sciences humaines est de toute évidence un atout pour leur diffusion. Ensuite, parce que *Revue.org* a mis au point un logiciel d'édition électronique, Lodel (<http://www.lodel.org>), qui permet une gestion dynamique du site par les animateurs des revues eux-mêmes. Très simple d'utilisation, il est capable d'importer des documents Word pour les mettre en ligne très rapidement. Il fabrique automatiquement les sommaires, les index par auteur, respecte les normes d'édition sur le web (Dublin Core, RSS, prochainement OAI) et produit des documents XML (il a d'ailleurs remporté les Trophées du Libre 2005). Tout ceci étant, il est peut-être utile de le préciser, fourni

>>>>>>>> Ville et patrimoine : publications récentes

Publications du Centre national d'archéologie urbaine

Publications disponibles sur le site du ministère de la culture (<http://www.culture.gouv.fr/culture/cnau/fr>)

Bulletin bibliographique d'archéologie urbaine, année 2003
Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain, année 2004
Diagnostiques archéologiques en milieu urbain : objectifs, méthodes et résultats, actes de la table ronde des 6 et 7 octobre 2003 tenue à Tours. Collection « Études et documents »

Disponible sur demande à la SDARCHETIS :
Informatisation des Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France : bilan d'étape 2002-2003

Publication de l'atelier de chrono-chorématique mis en place au CNAU en 2001 :

« Chrono-chorématique urbaine: figurer l'espace / temps des villes », in : *Temps et espaces de l'homme en société, analyses et modèles spatiaux en archéologie*, XXV^{es} rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes.

J.-F. Berger, F. Bertonecello, F. Braemer, G. Davtian et M. Gazenbeek dir.
 Antibes : Éditions APDCA, 2005.



Les collections de l'Inventaire général

Principes d'analyse scientifique

Espace urbain. Vocabulaire et morphologie
 Bernard Gauthiez
 Paris : Éd. du patrimoine, 2003. 494 p.



Cahiers du patrimoine

Rennes, mémoire et continuité d'une ville
 I. Barbedor, P. Bonnet, E. Lauranceau, J.-J. Rioult, phot. G. Arthur
 Paris : Éd. du patrimoine, 2004. 232 p. + cd-rom.
 Cahier du patrimoine n° 69.



Montpellier monumental
 Jean Nougaret
 Paris : Éd. du patrimoine, 2005. 492 p., 2 vol.
 Cahier du patrimoine n° 68.

Lyon. Le Confluent. « Derrière les voûtes »
 M. Chalabi, V. Belle, N. Halitim-Dubois, phot. E. Dessert, J.-M. Refflé
 Lyon : Éd. Lieux Dits, 2005. 160 p.
 Cahier du patrimoine n° 80.

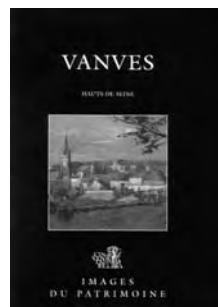


Images du patrimoine

Deauville. Une cité de villégiature de la Côte fleurie
 D. Hébert, phot. P. Corbierre, F. Decaens
 Cabourg : Cahiers du Temps, 2004. 96 p.
 Images du patrimoine n° 222



Vanves. Hauts-de-Seine
 A. Le Bas, phot. J.-B. Vialles, C. Décamps
 Paris : APPIF, 2004. 112 p.
 Images du patrimoine n° 225



Les portes de l'Essonne. Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste (Essonne)
 B. Blanc, phot. P. Ayrault
 Paris : APPIF, 2004. 108 p.
 Images du patrimoine n° 228

Thiers, une exception industrielle (Puy-de-Dôme).
 A. Henry, phot. R. Choplain, R. Maston
 Clermont-Ferrand : Étude du patrimoine auvergnat, 2004. 64 p.
 Images du patrimoine n° 229

Conflans-Sainte-Honorine. Terre de confluences (Yvelines).
 R. Bussière, phot. S. Asseline
 Paris : APPIF, 2005. 128 p.
 Images du patrimoine n° 233



Nogent-sur-Marne, Le Perreux.
 Isabelle Duhau
 Paris : APPIF, 2005. 144 p.
 Images du patrimoine n° 237



Itinéraires du patrimoine

Rouen. La reconstruction (Seine-Maritime)
 Patrice Pusateri
 Rouen : Connaissance du patrimoine de Haute-Normandie, 2005. 32 p.
 Itinéraire du patrimoine n° 306